

COMMUNIQUE DU CODIEC Á L'ATTENTION DES COMMUNAUTÉS EDUCATIVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE MARTINIQUE.

Le mardi 31 août 2021

Chers membres des communautés,

Effectuer une rentrée est chaque année à la fois source de joies, d'espérance, d'interrogations, mais aussi d'inquiétudes pour chacun.

Cette année, nous ne dérogerons pas à la règle face à une situation sanitaire particulière qui nous invite à une réflexion prudente et à une attitude respectueuse de la Personne et de l'Institution. Plus encore que les autres années, nous devons, tous ensemble, être une Communauté qui s'appuie sur ce qui est le socle du caractère propre de nos établissements : le pari d'Espérance, de Foi et de Charité auquel nous invite Notre Seigneur JESUS-CHRIST.

L'année 2021-2022, et particulièrement la rentrée, ont été préparées bien en amont par les Chefs d'établissements, leurs équipes et les partenaires.

En effet, dans le respect des directives des autorités nationales, locales, de l'Éducation Nationale et du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, en collaboration avec les équipes, toutes les dispositions administratives, matérielles et d'hygiène ont été prises dans les établissements catholiques d'enseignement pour l'accueil de tous les membres des communautés.

Le déjà fait, le déjà là, éprouvés lors des périodes écoulées ont servi de base pour bâtir les dispositifs d'accueil afin que les repères de chacun soient conservés et que les mesures de distanciation et de protection soient renforcées.

Pour chaque établissement ou groupe scolaire, un protocole de prévision de la rentrée échelonnée des élèves, pendant la semaine du 13 septembre ainsi que des semaines qui suivront, vous sera communiqué, après les derniers ajustements au plus tard le vendredi 10 septembre 2021.

Les mesures spécifiques d'hybridation renforcée prévues dans l'académie de Martinique seront bien évidemment appliquées.

Une attention particulière sur la prise en charge des publics fragiles est prévue par les Chefs d'Etablissement.

COMMUNIQUE DU CODIEC Á L'ATTENTION DES COMMUNAUTÉS EDUCATIVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE MARTINIQUE.

Le traitement des inégalités est une préoccupation pour l'Enseignement Catholique et l'entraide entre établissements est déjà amorcée.

L'A.P.E.L Académique, en collaboration avec les A.P.E.L d'établissements, mène actuellement une réflexion sur la création d'une cellule d'accompagnement des familles et des personnels en temps de crise (numéro vert, écoute...).

Une consultation des instances représentatives du personnel sera menée régulièrement par les Chefs d'Établissement.

Enfin, l'information régulière aux communautés éducatives sera faite par les canaux de communication des établissements : chaque instance du CODIEC se rapprochera du public qu'elle représente, selon l'évolution de la situation.

« Parce qu'au nom de l'Évangile, toute Personne est Espérance incarnée et signe de vie, nous invitons tout l'Enseignement Catholique de Martinique, à avoir le courage de l'avenir ».

Cf. Paul MALARTRE, Journées Nationales des Assises de l'Enseignement Catholique, le 04 décembre 2004.

Les membres du CODIEC, Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique de Martinique.

Signataires (Noms et organisations) :

-Monsieur David MACAIRE, Archevêque de Saint Pierre et de Fort-de-France.

-Père Alain RANSAY, Tutelle diocésaine.

-Madame Gisèle CHALONO, Directrice Diocésaine.

-Représentants des Chefs d'établissement :

Madame Geneviève TELL, Madame Elisabeth MASOT, Madame Katia BELLANCE,
Monsieur Gilles VOYER.

-Représentantes de l'A.P.E.L :

Madame Line JESBAC, Madame Marina SERODIO.

-Représentante de l'UGSEL :

Madame Maryvonne BELLONIE.

-Représentants des Instances Représentatives du Personnel :

Madame Marc-Annick FRANCOIS-HAUGRIN, Monsieur Yvan JEGO (SPELC).

Madame Marina BERMONVILLE (SNEC CFTC).

Monsieur Dominique JOACHIM (FEP-CFDT).

-Représentante de l'Union Territoriale des OGEC (UTOGEC) :

Madame Valérie HUYGUES DESPOINTES.